

PRUDENCE

ACTION DE CHASSE

EN FORÊT DOMANIALE DE CARNELLE

Il est demandé de ne pas pénétrer dans les zones chassées. Lors de ces journées, des panneaux "CHASSE EN COURS" sont disposés en périphérie du secteur chassé.

CHASSE EN CONTINU de 9 H à 17 H 30

Du 19 octobre 2018 au 22 février 2019

Octobre : vendredis 19 et 26

Novembre : vendredis 2, 9, 16, 23 et 30

Décembre : vendredis 7, 14, 21 et 28

Janvier : vendredis 4, 11, 18 et 25

Février : vendredis 1^{er}, 8, 15 et 22